

Ses ancêtres s'étaient d'abord établis aux environs de Montmagny, puis avaient remonté le fleuve pour s'établir dans le riche bassin du Richelieu où ils se livraient à la culture. Le père de l'hon. M. Mercier n'était pas en état de léguer à ses fils une grosse fortune, mais il leur avait, en échange, donné une constitution robuste, de l'énergie, de l'intelligence et du courage. Il fit plus : à défaut d'argent il s'imposa des sacrifices considérables pour donner à tous une éducation soignée et complète qui leur permit d'entrer en lice armés pour la bataille. Nous avons tous connu les frères de l'hon. M. Mercier, défunts ou subsistants, et on voit que nous n'exagérons rien en disant que ces fils du vieux sol canadien, de la grande famille agricole, ont largement taillé leur route dans la vie, grâce à l'intelligence du père qui leur avait assuré les bienfaits de l'instruction et de l'éducation. Dès ses débuts, la vie de l'hon. M. Mercier offre donc un exemple qui mérite d'être relevé. Il indique aux pères de famille que l'argent dépensé pour l'instruction des enfants est de l'argent bien placé et que l'on retrouve toujours.

Le jeune Mercier avait quatorze ans lorsqu'il entra au Collège des Jésuites à Montréal, où il se distingua par ses brillantes qualités intellectuelles. Il fut bientôt cité avec orgueil par ses professeurs auxquels il a toujours conservé une affection sans bornes qui se traduisit vite par des faits, lorsqu'il arriva au pouvoir, et l'un des premiers actes administratifs auquel il s'attacha, et avec succès, fut le règlement de l'affaire des Biens des Jésuites, dont plusieurs gouvernements s'étaient jusqu'alors occupés sans succès.

Au sortir du collège, M. Mercier se destina à l'étude du droit, et entra à St. Hyacinthe dans l'étude de MM. Laframboise & Papineau. En 1865 il était reçu avocat. Mais la politique qu'il a courisée avec tant de succès avait déjà eu pour lui tant d'attrait, qu'à l'instar de presque tous nos jeunes gens il s'y était lancé dès son entrée dans le monde. Lorsqu'il fut admis à la pratique, il y avait trois ans déjà qu'il